

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 179 (2019)

**Artikel:** La réception à Saint-Germain-en-Laye de la collection Desor provenant du site de La Tène  
**Autor:** Olivier, Laurent  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1077407>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 4 La réception à Saint-Germain-en-Laye de la collection Desor provenant du site de La Tène

Laurent Olivier

### Les découvreurs de La Tène et la France

Extraite des eaux du lac de Neuchâtel à partir de 1857, l'extraordinaire collection d'armes et d'objets en fer du site de La Tène avait immédiatement suscité la convoitise des plus grands musées d'Europe, qui souhaitaient l'exposer aux côtés de leurs propres séries. Le *British Museum* avait ainsi envoyé son conservateur des antiquités médiévales, Sir Augustus Wollaston Franks (1826-1897), afin qu'il rencontre à Bienne le colonel Friedrich Schwab et qu'il négocie avec lui la possibilité d'une cession d'une partie de sa collection. Des démarches avaient également été entreprises du côté du *Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz*, le Musée central romain-germanique de Mayence. Elles avaient toutes échoué, Schwab, comme nous l'avons vu (ce volume, p. 26), ayant refusé de se séparer de sa chère collection, alors sans comparaison (Kaeser 2004a, 315-317 ; Lejars *et al.* 2013, 75-79).

Dernier né des musées d'archéologie nationale du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe, le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye ne devait commencer à s'intéresser aux trouvailles de La Tène qu'à partir de 1863 : en juillet de cette année-là, le colonel Schwab reçoit la visite de Jean-Baptiste Auguste Verchère de Reffye, l'officier d'ordonnance de Napoléon III, chargé spécialement de l'archéologie auprès de l'Empereur. Puisqu'il n'est pas possible d'obtenir des originaux, celui-ci vient solliciter la réalisation de moulages des pièces de La Tène pour les collections archéologiques impériales. Reçu à Bienne, au domicile de Schwab, Verchère de Reffye peut examiner à loisir les épées et les pointes de lance tirées du lac par le « pêcheur d'antiquités lacustres » Hans Kopp (ce volume, fig. 2).

Verchère de Reffye n'est pas un archéologue, mais un ingénieur militaire<sup>24</sup>. Néanmoins, en découvrant les épées de La Tène, il est immédiatement frappé par leur ressemblance avec celles des fouilles d'Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) dont il effectue alors l'étude (Verchère de Reffye 1864) : on pensait jusqu'alors en France que l'armement gaulois devait être essentiellement en bronze, mais il faut manifestement considérer désormais qu'il y a, dans le matériel en fer exhumé des lignes de siège, des éléments qui ne peuvent appartenir qu'aux Gaulois.

Le colonel Schwab n'est pas seul à s'intéresser aux trouvailles du site de La Tène. À Neuchâtel, le naturaliste



Fig. 20. Portrait d'Édouard Desor (1811-1882). (Laténium). Voir également ce volume, fig. 13.

Édouard Desor (fig. 20) s'est fait sa propre opinion sur ces trouvailles, qui diverge de celle de Schwab – pour lequel tout ce matériel en fer est « romain ». La théorie de Desor est que les « antiquités lacustres » de Suisse reproduisent la succession des Trois âges mise en évidence par les chercheurs scandinaves : par conséquent, le mobilier de

24 Comme il le dira un jour à Alexandre Bertrand, conservateur du musée de Saint-Germain : « Je suis tout prêt à faire ce que je pourrai comme ingénieur, mais non comme archéologue (...). Je n'y entends rien, et ce n'est pas mon affaire. Je veux bien faire des vitrines, diriger des peintures ou des moulages, nettoyer des objets etc... Mais faire de la paléontologie, minéralogie, anthropologie [sic] etc. merci ! » (Lettre du 10 janvier 1866, MAN, centre des archives, fonds de correspondance ancienne : Verchère de Reffye).

La Tène doit se rattacher au dernier des Trois Âges, c'est-à-dire à l'âge du Fer (ce volume, p. 17).

Contrairement à Schwab, qui n'est guère qu'un collectionneur, Desor a vu l'opportunité que représente pour la reconnaissance de ses travaux l'intérêt que portent les « hommes de l'Empereur » Napoléon III au site de La Tène. Dès le 29 avril 1864, il rassemble – grâce à Hans Kopp (dont la sœur n'est autre que sa cuisinière personnelle) – suffisamment de matériel pour s'adresser directement au cabinet de l'Empereur, afin de lui communiquer le résultat de ses investigations à La Tène. Il cherche sans doute également à se rapprocher des « archéologues de l'Empereur », entre les mains desquels se trouvent les éléments d'armement découverts sur le site d'Alésia, encore complètement inédits (Kaeser 2004a, 316 ; Reginelli Servais et Marti, ce volume).

### ***Négociations en vue de l'achat de pièces du site de La Tène***

De son côté, l'entourage scientifique du monarque comprend qu'une nouvelle possibilité de négociations s'ouvre, avec un autre interlocuteur que Schwab. Quelques semaines plus tard, le cabinet de Napoléon III informe Desor que l'Empereur souhaite acquérir sa collection pour la somme, alors considérable comme nous l'avons vu (ce volume, p. 26), de 40'000 francs. Desor, cependant, décline l'offre, en arguant du fait que « ces objets ont naturellement une valeur plus spéciale là où ils ont été trouvés et [qu'ils] appartiennent en quelque sorte à leur lieu d'origine »<sup>25</sup>.

Mais en quoi consiste, précisément, cette nouvelle collection qui vient d'apparaître aux côtés de celle de Schwab ? Il faut aller voir sur place. L'année suivante, à l'été 1864, Alexandre Bertrand (1820-1902), qui occupe désormais les fonctions de conservateur du musée de Saint-Germain-en-Laye, effectue un voyage d'étude en Allemagne et en Suisse, au cours duquel il visite les musées de Mayence, Bâle, Lausanne et Genève. Les 22 et 23 août, il fait un crochet par Bienne et Neuchâtel, où il profite de son séjour pour identifier plus précisément le contenu des collections Schwab et Desor<sup>26</sup>. Si les séries collectées par Desor à La Tène sont moins importantes en nombre que celles du colonel Schwab, elles comportent néanmoins un petit ensemble de monnaies gauloises, qui viennent d'être récoltées sur le site. Comme le note Bertrand, ces cinq monnaies en alliage base cuivre révèlent un type récurrent, caractérisé par une tête au droit et un cheval au revers<sup>27</sup>.

Du côté français, on prend alors conscience, semble-t-il, de l'importance archéologique de la collection rassemblée par Édouard Desor : ce ne sont plus en effet des pièces isolées, splendides mais indatables, comme celles de la collection Schwab ; c'est ce que nous appellerions aujourd'hui un véritable assemblage archéologique, associé à des éléments datant que sont les monnaies gauloises. Bertrand peut

constater, avec Desor et en présence du matériel, que les observations de Verchère de Reffye – plus ingénieur en armement qu'archéologue – étaient donc fondées et la comparaison avec le matériel d'Alise pertinente. Comment parvenir maintenant à un bon compromis avec Desor, sinon en lui proposant un échange ?

Il semble ainsi que ce soit à la suite du voyage de Bertrand qu'une liste d'objets soit arrêtée, en septembre 1864, dans le cadre de l'accord, négocié par Verchère de Reffye au nom de Napoléon III avec Desor<sup>28</sup> : une sélection d'armes et d'objets de La Tène seront envoyés en France par Desor à titre de don à l'Empereur, en échange de quoi celui-ci fera réaliser pour le savant neuchâtelois des moulages des armes les plus représentatives d'Alise, qui lui serviront de matériaux de comparaison pour ses études (Verchère de Reffye, 1864b, 337). À la suite de cette entente, Desor envoie donc le mois suivant aux Tuileries une caisse « [d']armes et autres objets » provenant de La Tène<sup>29</sup>. Comme l'indique Desor, certaines pièces surnuméraires pourront être moulées par le musée de Saint-Germain-en-Laye avant de lui être retournées. Comme il l'écrit ainsi à Reffye « S[a] M[ajesté] verra que je lui abandonne la plus belle de mes épées qui se trouve encore dans son fourreau où je l'ai laissée à dessein. S[a] M[ajesté] pourra ainsi se donner le plaisir de l'en tirer elle-même, après le séjour de quelques milliers d'années que cette épée y aura fait. » Il s'agit des objets suivants, listés à leur envoi par Desor en octobre 1864 ; ceux-ci étant répartis en huit lots, totalisant un ensemble de 28 pièces, dont 11 sont destinées au MAN (ce volume, fig. 14, 18) :

### ***Huit lots***

- Lot 1 : « 4 épées avec leurs fourreaux, dont deux pour S.M. »
- Lot 2 : « 9 javelots, dont quatre pour S.M. »
- Lot 3 : « 1 hache, avec un reste de l'emmanchure »

25 Lettre de Desor à Mocquard, 3 juillet 1864. (AEN, Fonds Desor, D 103).

26 1864. *Mayence, Lausanne, Genève, Bienne. N° III.* Carnet de voyage d'Alexandre Bertrand en 1864. (MAN, centre des archives, carnets Alexandre Bertrand, doc. 26 A-F).

27 « Et de plus une collection de monnaies gauloises trouvées à la Thène [sic] près Marin. Figure à droite (de la pièce), R cheval, à gauche, ayant la queue en trompette et la crinière au vent. Elles sont en bronze (5 pièces) » (le mot Thène est souligné par Bertrand).

28 Courrier manuscrit de Verchère de Reffye à Édouard Desor, daté du 29 septembre 1864. (AEN, Fonds Desor, D 57).

29 Comme l'indique Desor dans son courrier du 19 octobre 1864 à Verchère de Reffye (MAN, centre des archives, fonds de correspondance ancienne : Desor) « tous les objets [envoyés au MAN] proviennent de la même station lacustre de la Tène et se trouvaient à une profondeur d'un mètre à un mètre trente centimètres, dans le limon, lequel était lui-même recouvert d'environ un mètre d'eau ». D'après ces indications, le matériel collecté proviendrait de la « zone 2 de pêches lacustres », définie ci-dessus par Gianna Reginelli Servais (ce volume, p. 22-23).



- Lot 4 : « 1 extrémité de la hampe d'une lance, ou javelot. Le bois avait, lorsqu'il fut retiré de l'eau, le diamètre du fer ; sa forme actuelle est l'effet de dessèchement. »
- Lot 5 : « 2 faux. S.M. choisira celle qu'elle préfère. »
- Lot 6 : « 1 faucille. »
- Lot 7 : « 7 fibules, dont trois pour S.M. »
- Lot 8 : « 3 monnaies, dont une pour S.M. » (fig. 21)



Fig. 21. Potin du type de La Tène, MAN 2795 (= n° 46) de la collection Desor, entrée au MAN en 1864. (Cliché Laurent Olivier).

Ces pièces de la collection Desor sont enregistrées au musée de Saint-Germain-en-Laye en mai 1865 (doc. 26 B), sous les 12 numéros suivants, après que les éléments surnuméraires en ont été écartés<sup>30</sup> :

- MAN 2784 (= n° 5): « *Lame d'épée en fer avec sa soie parfaitement conservée : [à] la partie supérieure de la lame, vers la poignée, est fixé un talon sur lequel le fourreau s'appuyait ; il a cette forme : [schéma d'entrée de fourreau de type campaniforme]. Long[ueur] de l'épée, la soie comprise 0,89 [m]. Long[ueur] de la soie 0,14 [m]* ».
- MAN 2785 (= n° 4): « *Fourreau de la lame précédente n° 2484. Il est composé de deux plaques de fer, dont les bords de l'une sont renversés sur l'autre. Vers la pointe, les deux parties sont retenues par une chappe [sic] indépendante, dont la partie supérieure forme une ceinture percée de quatre trous ; les bords de cette chappe [sic], tout près de la pointe, ont deux petits renflements de chaq[ue] côté. L'ouverture a, comme le talon de la lame, une échancrure dans laquelle elle s'engageait. L'anneau destiné à la suspendre est carré et fixé par deux clous. enroulements en forme de S. Sous le dernier vers la pointe, on remarque une petite ligne en zigzag [schéma]. Long[ueur] 0,75 [m]* »
- MAN 2786 (= n° 7): « *Lame d'épée en fer avec sa soie et la garniture entre laquelle s'appuyait le fourreau. Cette garniture a cette forme : [schéma d'entrée de fourreau de type campaniforme]. Long[ueur] de la soie comprise 0,84 [m]* »
- MAN 2787 (= n° 6): « *Fourreau en fer de la lame n° 2787<sup>31</sup>, il est composé comme le précédent ; mais il a moins d'élégance ; mais il est composé de quatre pièces ou plaques, retenues par des clous rivés. La chappe [sic] ou garniture des bords vers la pointe est plus large que le n° 2785 ; mais elle [a] à l'extrémité des petits renflements l'anneau de suspens[ion] sembl[able] au précéd[ent] ; mais entre les clous il est retenu par une agrafe attachée aux bords du fourreau. Un des côtés est tout couvert de petits ronds imprimés dans le fer et qui forment un ornement qui n'est pas sans rapp[ort] avec les écailles d'un petit poisson. Long[ueur] 0,70 [m]* »
- MAN 2788 (= n° 23): « *Pointe de lance en fer. Douille petite comparativ[ement] à la longueur de la lame. Les ailes sont minces, larges renflées et arrondies à la bases [sic]. Long[ueur] totale 0,40 [m]. Long[ueur] de la douille 0,05 [m]* »
- MAN 2789 (= n° 24): « *Pointe de lance en fer, dont la forme rappelle la précédente ; mais elle est plus petite et les proportions entre la lame et la douille sont meilleures. Comme dans la précédente, l'arête vive se prolonge jusqu'à la pointe. Long[ueur] totale 0,24 [m]. Douille 0,065 [m]* »
- MAN 2790 (= n° 21): « *Pointe [de] lance en fer, forme de lancette; lame étroite, longue douille. Long[ueur] totale 0,36 [m]. Douille 0,15 [m]* »
- MAN 2791 (= n° 28): « *Pointe de lance en fer de même forme que le n° 2790, mais plus petite. Long[ueur] totale 0,29 [m]. Douille 0,15 [m]* »
- MAN 2792 (= n° 33): « *Fibule en fer bien conservée, d'une seule pièce ; la queue de la garniture est renversée sur le dos de la fibule et s'y attache élégamment par un anneau. Le milieu de cette garniture est orné d'un renflement semblable à un grain de collier. Long[ueur] 0,095 [m]* »
- MAN 2793 (= n° 30): « *Fibule en fer semblable au n° 2792, mais moins élégante. Long[ueur] 0,10 [m]* »
- MAN 2794 (= n° 38): « *Fibule semb[lable] à la précéd[ente], mais le ressort est plus petit et plus prolongé. Long[ueur] 0,077 [m]* »

<sup>30</sup> La correspondance entre les numéros d'inventaire du MAN et le catalogue raisonné de la collection présenté dans ce volume (nos 1-124) est établie ci-dessous (ce volume, p. 69-71).

<sup>31</sup> Il s'agit d'une erreur : il faut lire « de la lame n° 2786 » (n° 7).



- MAN 2795 (= n° 46): « Monnaie gauloise en potin, d'un côté, tête grossièrement dessinée ; de l'autre, cheval au trot, queue relevée et singulièrement prolongée »

La conservation du musée suit donc scrupuleusement la proposition de Desor : elle prélève deux épées et leurs fourreaux en fer dans le lot 1 (n°s 4-7/MAN 2784-2787), quatre pointes de lances dans le lot 2 (n°s 23, 24, 21, 28/MAN 2788-2791 ; voir ci-dessus), trois fibules dans le lot 7 (n°s 30, 33, 38/MAN 2792-2794) et enfin une monnaie dans le lot 8 (n° 46/MAN 2795). Elle délaisse en revanche la faux en fer proposée par Desor dans le lot 5.

Les 15 pièces restituées à Neuchâtel<sup>32</sup> sont donc constituées de :

- 2 épées avec leurs fourreaux, en fer (lot 1)
- 5 pointes de lance en fer (lot 2)
- 1 hache en fer (lot 3)
- 1 extrémité de hampe de lance en bois (lot 4)
- 2 faux en fer (lot 5)
- 1 faucille en fer (lot 6)
- 1 fibule en fer (lot 7)
- 2 monnaies en potin (lot 8)

Avant d'être retournées en Suisse, chez Desor, ces pièces sont moulées par Abel Maître (1830-1899, fig. 22) dans son « atelier de reproduction d'objets d'archéologie » installé alors 47 rue de Sèvres à Paris. La « Liste et prix des moulages peints mis en vente à l'atelier de reproduction d'objets d'archéologie » propose aux chercheurs et aux collectionneurs un échantillon « [d']objets provenant de la collection d'armes de M. Desor », récoltés dans les « habitations lacustres du Lac de Biemme<sup>33</sup> ». Les quinze pièces moulées peuvent être acquises soit au détail, soit « montée[s] sur planche » pour la somme totale de 100 francs. On y retrouve l'ensemble des pièces surnuméraires de la collection Desor ; à savoir 16 éléments<sup>34</sup> :

- 1 « sabre et fourreau (fer) », d'une valeur de 15 francs (provenant du lot 1 de Desor)
- 1 « sabre (fer) », d'une valeur de 10 francs (provenant du lot 1 de Desor)
- 5 « lances (fer) », d'une valeur individuelle de 7 francs (lot 2)
- 1 « hache (fer) », d'une valeur de 5 francs (lot 3)
- 1 « petit trait (fer) », d'une valeur de 4 francs (lot 4)
- 2 « faux (fer) », d'une valeur individuelle de 10 francs (lot 5)
- 1 « faux (fer) », d'une valeur de 7 francs (lot 6)



Fig. 22. Portrait d'Abel Maître, « inspecteur des restaurations et moulages du Musée des Antiquités nationales ». Voir ce volume, fig. 31. (MAN, centre des archives, fonds iconographique).

- 1 « fibule (fer) », d'une valeur de 5 francs (lot 7)
- 2 « monnaies (bronze) », d'une valeur individuelle d'1 franc (lot 8)

Les tirages peints de ces moulages ne sont enregistrés à l'inventaire du MAN qu'en 1869<sup>35</sup> par Gabriel de Mortillet (1821-1898), attaché à la conservation de 1868 à 1885, dans le cadre d'échanges pratiqués avec une série de moulages des pièces d'armement d'Alise-Sainte-Reine (MAN \*10050-\*10184). Ce sont les 16 pièces suivantes (15 si on compte l'épée 10187 et le fourreau 10188 ensemble) :

32 On peut penser que la restitution de ces objets eut lieu durant l'année 1865, avec l'envoi des moulages de l'armement d'Alise.

33 Maître 1864, s. d., 6. Il s'agit manifestement d'une confusion avec la collection Schwab, qui présente le même type d'objets provenant du même site de La Tène, mais qui sont conservés à Biemme.

34 Une des deux épées est représentée par deux pièces individuelles, moulées séparément : la lame, d'une part, et le fourreau en fer, d'autre part.

- MAN \*10187 (= n° 47) : « *Épée en fer de la Tène* »
- MAN \*10188 (= n° 48) : « *Fourreau en fer de l'épée précédente* »
- MAN \*10189 (= n° 49) : « *Fourreau en fer avec chevaux gaulois* »
- MAN \*10190 (= n° 50) : « *Grande faux en fer* »
- MAN \*10191 (= n° 51) : « *Faux en fer, avec virolle [sic]* »
- MAN \*10192 (= n° 52) : « *Faucille en fer* »
- MAN \*10193 (= n° 53) : « *Hache en fer, avec douille fermée (?) en fer rabattu* »
- MAN \*10194 (= n° 54) : « *Fibule gauloise en fer* »
- MAN \*10195 (= n° 55) : « *Lance douille très longue. Fer* »
- MAN \*10196 (= n° 56) : « *Lance à longue douille* »
- MAN \*10197 (= n° 57) : « *Pointe conique en fer fichée dans du bois* »
- MAN \*10198 (= n° 58) : « *Monnaie gauloise bronze* »
- MAN \*10199 (= n° 59) : « *Id[em]* »
- MAN \*10200 (= n° 60) : « *Grande lance à douille très courte. Fer* »
- MAN \*10201 (= n° 61) : « *Lance ondulée à jour. Fer* »
- MAN \*10202 (= n° 62) : « *Lance ondulée pleine. Fer* »

On retrouve donc bien les deux épées du lot 1 envoyé par Desor (n°s 47-49/MAN \*10187-\*10189), les cinq pointes de lance en fer du lot 2 (n°s 55-56, 60-62/MAN \*10195-\*10196, MAN \*10200-\*10202), la hache en fer du lot 3 (n° 53/MAN \*10193), l'extrémité de hampe en bois et fer du lot 4 (n° 57/MAN \*10197), les deux faux en fer du lot 5 (n°s 50-51/MAN \*10190-\*10191), la faucille en fer du lot 6 (n° 52/MAN \*10192), la fibule en fer du lot 7 (n° 54/MAN \*10194) et enfin les deux monnaies en alliage base cuivre du lot 8 (n°s 58-59/MAN \*10198-\*10199).

## Le rôle des monnaies

Au sein de cet ensemble, l'identification des monnaies de potin pose problème, car celles-ci ont jusqu'ici peu

retenu l'attention des chercheurs – qui se sont focalisés sur l'armement et l'outillage en fer, si caractéristique des assemblages de mobilier du site de La Tène. Enregistrée à l'inventaire général sous le numéro MAN 2795 (= n° 46), la monnaie originale de la collection Desor est constituée d'un potin dit au cheval filiforme, que l'on assimile également au type dit « de la Tène » (DT 3281 var.<sup>36</sup>, fig. 21). Les deux autres exemplaires moulés par Maître et retournés alors à Desor appartiennent au même type d'émission. Mais peut-on en retrouver la trace dans les mentions anciennes des découvertes du site de La Tène et sont-elles encore conservées aujourd'hui dans les collections publiques suisses ?<sup>37</sup>

Cinq monnaies gauloises provenant du site de La Tène sont illustrées dans le *Sixième bulletin des palafittes* de Ferdinand Keller, paru en 1866 (Keller 1866, 296 et pl. XV, n° 34-38), dont trois appartiennent au même type, dit de La Tène : au droit, elles figurent une tête fruste à gauche, portant une coiffure avec de grosses mèches s'incurvant vers l'arrière, et au revers un cheval filiforme représenté de profil, aux pattes arquées reliées par une barre et à la longue queue relevée et recourbée au-dessus du dos (Keller 1866, pl. XV, 35-37) (fig. 23). Grâce aux tirages qu'il est possible d'obtenir des creux de 1864, il est facile de corréliser les épreuves des monnaies surnuméraires de la collection Desor produites par Maître aux dessins que Desor avait fait réaliser par son ami peintre Louis Favre, dessins repris par Keller :

- L'exemplaire MAN \*10198 (= n° 58), correspond sans difficulté au n° 36 de la planche XV du *Sixième bulletin des palafittes* de Keller. On retrouve en particulier, à la fois sur le dessin et sur le moulage, les éléments caractéristiques de la tête fruste au droit, dont les détails sont relativement bien dessinés ; à savoir le nez pointu proéminent, la bande verticale à extrémité arrondie figurant à l'emplacement de l'oreille gauche, et la coiffure aux mèches recourbées vers l'arrière avec une sorte de long catogan courant le long de la nuque. Sont caractéristiques aussi la fracture du bord du flan située entre l'arrière du cou et celui de la tête, de

35 Le délai de cinq ans séparant la réalisation des moulages par Maître de leur prise en inventaire par Mortillet, est évoqué ci-dessus, ce volume, p. 28).

36 Poids : 3,15 g. Module : 17,5 mm. A/. Tête à gauche, au cou mince, au nez proéminent et à l'œil creux. La chevelure hirsute composée de mèches en désordre est orientée vers l'arrière. R/. Cheval filiforme à droite, présentant une crinière à quatre brins. La queue relevée en S, comporte deux globules dans la boucle supérieure. Les pattes du cheval sont reliées par une barre transversale au niveau des sabots. Voir également Le Dantec et Olivier 2012, ainsi que le catalogue de la collection, ce volume, p. 68, 74.

37 Nous renvoyons le lecteur au volume de l'*Inventaire des trouvailles monétaires suisses* (ITMS) consacré au canton de Neuchâtel, en préparation.



Marin.

Taf XV(Ber.VI.)

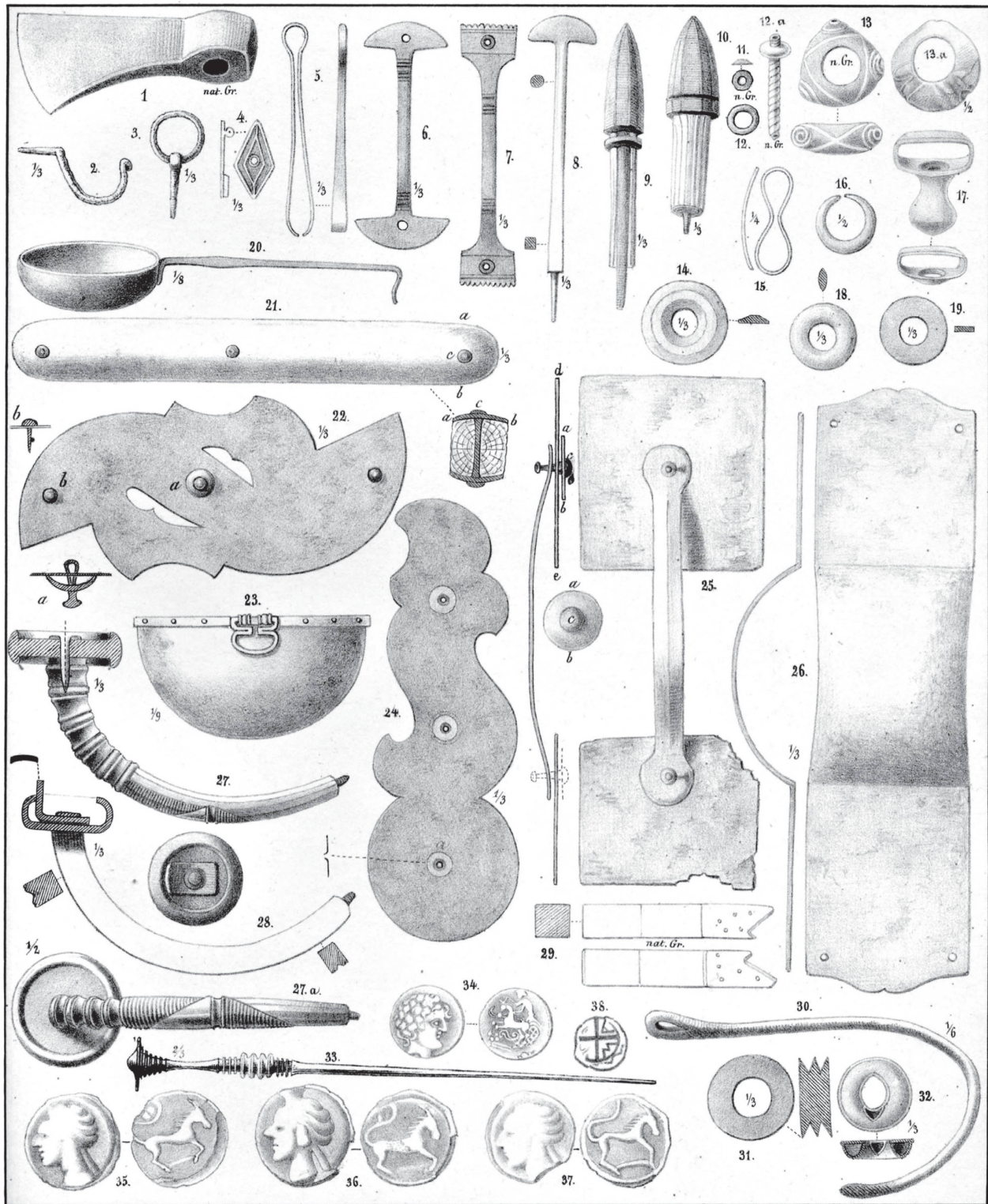


Fig. 23. Pièces archéologiques des collections Schwab et Desor. (Keller 1866, pl. XV).

même qu'au revers la queue relevée et recourbée du cheval filiforme encadrant un globule (fig. 24).

- L'exemplaire MAN \*10199 (= n° 59), correspond sans difficulté non plus au n° 37 de la planche XV du *sixième bulletin des palafittes* de Ferdinand

Keller. On retrouve également, à la fois sur le dessin et sur le moulage, la fracture caractéristique du bord du flanc située à la base du cou de la tête fruste figurée au droit, de même que le tracé très net du cheval filiforme au revers, dont la queue relevée au-dessus du dos est dépourvue de point(s)

et dont la barre horizontale reliant les pattes avant et arrière est légèrement arquée (fig. 25).

- Quant à notre exemplaire original MAN 2795 (= n° 46), il serait logique de le rapporter désormais au no 35 restant de la planche XV du *Sixième bulletin des palafittes* de Keller. Cependant, les détails caractéristiques présents sur l'original ne se retrouvent pas sur le dessin de Keller, qui, à l'inverse, fait apparaître d'autres détails que l'on ne reconnaît pas sur la monnaie (fig. 23 et 21).

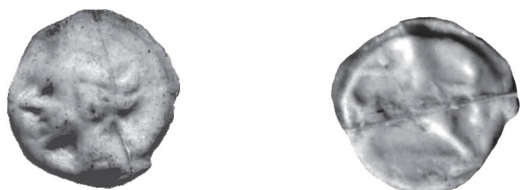


Fig. 24. Tirage en plastiline du moulage MAN \*10198 (=n°58) réalisé par Abel Maître. (Cliché Laurent Olivier).



Fig. 25. Tirage en plastiline du moulage MAN \*10199 (= n°59) réalisé par Abel Maître. (Cliché Laurent Olivier).

On peut donc confirmer que deux des trois monnaies du type de La Tène figurées en 1866 par Keller dans son *Sixième bulletin des palafittes* sont bien celles de la collection Desor et qu'elles correspondent plus précisément aux potins du type de La Tène réunis sous le lot 8, que le savant de Neuchâtel envoya à Saint-Germain-en-Laye en octobre 1864 et que le MAN lui retourna après les avoir fait mouler dans l'atelier parisien de Maître.

Il est tentant de rechercher les deux monnaies surnuméraires qui furent retournées à Desor dans un lot de deux monnaies gauloises du même type actuellement conservées au Musée national suisse à Zurich (inv. Z. 973-974). Ces

deux potins au cheval filiforme appartiennent en effet à des exemplaires très proches de notre monnaie MAN 2795 (= n° 46) et, comme elle, ils sont indiqués provenir du site de La Tène. Cependant, on ne retrouve pas, sur les deux exemplaires de Zurich publiés par Derek Allen (1973, 507-508 ; pl. III, 110 et 112) les détails caractéristiques que l'on peut relever symétriquement sur les moulages du MAN et les dessins de Keller. Allen semble avoir éprouvé lui-même quelques difficultés à ré-attribuer les relevés de Keller aux originaux conservés dans les collections de Zurich et de Saint-Germain-en-Laye puisqu'il a fait figurer côte à côte, dans sa publication, les exemplaires dessinés chez Keller (Allen 1973, pl. III, 113-115) et les photographies des originaux de Zurich (Allen 1973, pl. III, 110 et 112) et du MAN (Allen 1973, pl. III, 111).

Fort heureusement, le Laténium conserve dans ses archives une planche aquarellée de Louis Favre (dont il est question dans ce volume, p. 45), qui illustra avec sa femme Marie Favre-Guillarmod les trouvailles de La Tène recueillies par Desor. Cette planche de Favre représente un lot de cinq monnaies du type de La Tène provenant de la collection Desor (fig. 26).

- La monnaie n° 1 paraît devoir correspondre à notre moulage MAN \*10198 (= n° 58) : on reconnaît notamment, au droit, le grand nez pointu de la tête et le relief évoquant une sorte « d'oreille de chien » ; tandis qu'au revers est bien figurée l'échancrure caractéristique du bord du flanc, située entre la tête et la patte avant du cheval.
- La monnaie n° 4 se rapporte clairement à notre moulage MAN \*10199 (= n° 59) : on reconnaît bien l'échancrure du bord du flanc, sous le cou, au droit, et devant la tête du cheval au revers, de même que l'excroissance de coulée derrière le cheval et le dessin de la barre arquée sur laquelle reposent les pattes de l'animal.
- La monnaie n° 5 paraît correspondre le plus vraisemblablement avec notre original MAN 2795 (= n° 46) : on reconnaît assez bien, au droit et au revers, la forme des échancrures du bord du flanc, et le détail de la queue du cheval, dont l'enroulement terminal comporte deux globules.

Malgré nos recherches, il n'a pas été possible de retrouver, dans les collections suisses actuelles, les originaux correspondant à nos moulages MAN \*10198-10199 (=n°s 58-59), qui semblent donc avoir désormais valeur d'originaux. De cette série de monnaies du type de La Tène de la collection Desor, le Musée de Neuchâtel (actuel Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel dans lequel se trouve le Cabinet de numismatique) ne conserve finalement qu'un seul exemplaire (inv. CN 3678). Celui-ci correspond au n° 35 de la planche XV du *Sixième bulletin des palafittes* de Keller, dont nous n'avons naturellement pas trouvé de





Fig. 26. Monnaies de la Tène de la collection Desor. Dessin aquareillé de Louis Favre. (Laténium, Archives, LAT-A-MAR-LT-A39-2845).

correspondance dans la collection du MAN. Pour ce qui concerne les monnaies de La Tène représentées à Saint-Germain-en-Laye, nous obtenons donc la concordance suivante pour les monnaies de La Tène de la collection Desor représentées dans les collections du MAN (fig. 27).

Ainsi, les monnaies de La Tène conservées à Saint-Germain-en-Laye ne présentent-elles pas uniquement un intérêt numismatique. Elles ont aussi une grande importance dans l'histoire de l'archéologie européenne

n°	MAN	aquarelle Favre	référence Keller	référence Allen
46	2795	n° 5		Allen 1973, n° 111
58	*10198	n° 1	Keller 1866, pl. XV, 36	Allen 1973, n° 114
59	*10199	n° 4	Keller 1866, pl. XV, 37	Allen 1973, n° 115

Fig. 27. Tableau de concordance pour les monnaies conservées au MAN.

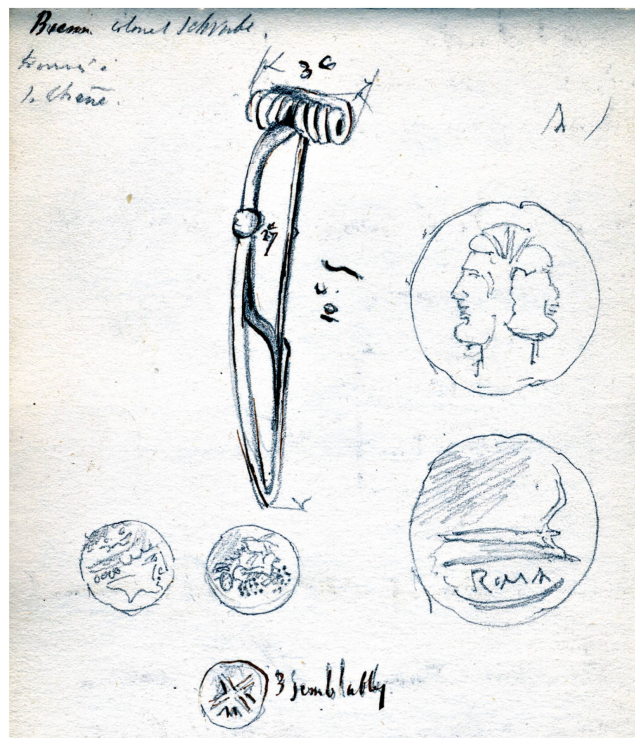


Fig. 28. Fibule et monnaies gauloises et romaine trouvées à la Thène [sic] de la collection Schwab. Les croquis de ces objets ont été réalisés par Alexandre Bertrand lors de son séjour à Bienne en août 1864. (Carnet de voyage d'Alexandre Bertrand, 1864, MAN, centre des archives, carnet Alexandre Bertrand; voir également doc. 26 B).

de l'âge du Fer, dans la mesure où elles ont permis indirectement d'authentifier les premières trouvailles d'armement gaulois du site d'Alésia. Ce sont en effet les fouilles d'Alise-Sainte-Reine qui livrèrent pour la première fois un important mobilier métallique appartenant, de toute évidence, aux vestiges du siège d'Alésia. Dans un premier temps, l'ensemble du matériel en fer, lequel était composé essentiellement de pièces d'armement, fut attribué de fait aux forces romaines. Aussi, lorsqu'à l'été 1864 Alexandre Bertrand se rendit à Bienne et Neuchâtel, celui-ci fut naturellement enclin à dater l'armement en fer extrait du site de La Tène du début de la période romaine ; une monnaie d'Auguste ayant été trouvée, semble-t-il, avec les épées de la collection Schwab<sup>38</sup> (fig. 28). Dans ces circonstances, Bertrand n'était donc guère surpris de trouver une série de monnaies gauloises dans la collection Desor, car ces émissions monétaires lui paraissaient confirmer globalement la datation tardive du site.

## La Tène et Alésia : l'âge du Fer et les Gaulois

Néanmoins, c'est Jean-Baptiste Verchère de Reffye qui détenait une des clés de l'interprétation chronologique du matériel de La Tène, dans la mesure où il pouvait le

38 A. Bertrand, 1864. Mayence, Lausanne, Genève, Bienne. N° III. Carnet de voyage d'Alexandre Bertrand, MAN, centre des archives, carnet Alexandre Bertrand.



comparer directement à celui trouvé sur le site du siège d'Alésia. Il était convaincu en effet que le mobilier trouvé à La Tène datait plus précisément de l'époque gauloise, cela sur la base d'un rapprochement stylistique entre le motif des trois chevaux sur une entrée de fourreau et l'effigie d'une monnaie gauloise<sup>39</sup> (fig. 29). Pour Verchère de Reffye (1864, 347-349), la conclusion à tirer de ces parentés s'imposait d'elle-même : les épées de La Tène et d'Alise dataient bien d'une même période contemporaine de la Guerre des Gaules. Ces armes en fer étaient ainsi nécessairement gauloises, car on les trouvait aussi bien sur le lieu de la célèbre bataille de 52 av. J.-C. – où elles étaient mêlées à de l'armement romain – que sur une « habitation lacustre » de Suisse occidentale, au sein de laquelle les productions romaines faisaient naturellement défaut.



Fig. 75. 3/4 gr.

Fig. 29. Entrée du fourreau d'épée aux trois chevaux évoquant une monnaie gauloise. (Desor 1865, fig. 75).

Ainsi, ce sont bien en effet les trouvailles de La Tène qui ont permis d'attribuer à l'armement gaulois et non romain les épées à lame à double tranchant et à fourreau en fer qu'avaient livré les fouilles d'Alise, Verchère de Reffye (1864, 347) les ayant spontanément rapprochées des armes de la collection Schwab. Jusque-là, on avait considéré en effet que les pièces d'armement en fer d'Alise devaient être postérieures à l'époque gauloise, vers la fin de laquelle devait s'effectuer, pensait-on, la transition de l'âge du Bronze à l'âge du Fer. Certains chercheurs, tels Jules Quicherat (1814-1882) ou Léon Fallue (1795-1868), étaient même persuadés qu'il s'agissait de mobilier d'époque mérovingienne (Quicherat 1865, 92 ; Fallue 1863, 3). Les trouvailles de La Tène, comparées à celles d'Alise, ont clairement montré qu'il en n'était rien : « *Il paraît donc certain, [en concluait alors Verchère de Reffye] que les nations celtiques firent un emploi vulgaire du fer dès les premiers temps de l'existence de Rome, et il est permis d'en conclure qu'à l'époque de César, les armes de bronze ne devaient être employées que comme armes de luxe* ». Ainsi, soulignait-il, « *admettre que le bronze devait être plus répandu chez les Gaulois que chez les Romains nous*

*semble complètement erroné* » (Reffye 1864, 348-349).

Dès 1865, il était désormais devenu évident que le matériel de La Tène – que certains avaient été tentés de dater à priori d'une période historique relativement tardive – était manifestement plus ou moins contemporain de la conquête césarienne. Aussi, après sa rencontre avec Verchère de Reffye, Desor, pour qui, dès la fin des années 1850, les trouvailles de La Tène devaient être placées à l'âge du Fer, était-il alors en mesure d'attribuer « *exclusivement au premier âge du Fer* » les trouvailles de La Tène<sup>40</sup>. C'est grâce aux moulages des armes d'Alise envoyées par Napoléon III que Desor a pu confirmer en effet que les épées de La Tène étaient bien d'origine gauloise : « *Grâce à la munificence de S.M. l'Empereur des Français, écrivait-il, nous avons pu comparer ces armes [de La Tène] avec une collection de moules représentant les armes recueillies dans les fossés d'Alise, et nous y avons trouvé la confirmation la plus éclatante de nos conclusions antérieures, à savoir que les habitants de la palafitte de La Tène étaient des Gaulois* » (Desor 1865, 79-80).

Dans ce contexte, la présence de monnaies gauloises parmi le matériel récolté à La Tène apportait alors, pensait-on, un argument historique décisif (fig. 30). Ce sont en effet ces monnaies qui, d'après Desor, incitaient à dater le site de La Tène d'une période chronologique constituant « *le trait d'union entre les âges lacustres et les commencements de l'histoire* ». Ainsi, concluait le savant neuchâtelois, la station de La Tène devrait-elle « *remonter à l'époque où les Helvétiens, qui ne sont qu'une branche des Gaulois (bien que venus de la Germanie), habitaient la Suisse* » (Desor 1865, 125-126). On ne découvrirait que plus tard, au cours des années 1880, que l'armement de La Tène était plus ancien que celui d'Alise. Néanmoins, à bien des égards, la confrontation des découvertes d'Alise et de La Tène – qui a pu s'opérer grâce aux chercheurs de La Tène et de

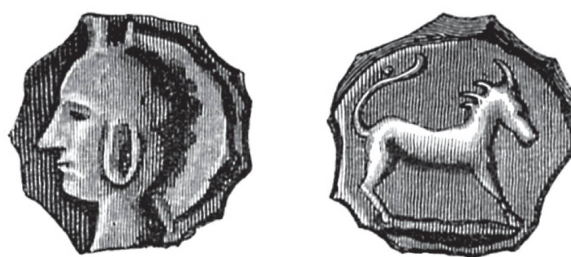


Fig. 90.

Fig. 30. Monnaie gauloise trouvée à La Tène en 1864 (Desor 1865, fig. 90). Il s'agit vraisemblablement d'une représentation idéalisée de l'exemplaire moulé sous le numéro MAN \*10198 (= n°58).

39 Il s'agit du fourreau d'épée moulé par Abel Maître sous le numéro MAN \*10189 (= no 49). Voir le courrier manuscrit adressé par Desor au sénateur Mocquard du 22 juillet 1864. (AEN, Fonds Desor, D 103).

40 « Premier âge du Fer » en effet, car Desor raisonne dans le cadre de la chronologie scandinave, pour laquelle les « autres » âges du Fer sont d'époque historique, postérieure à la période romaine.



Saint-Germain-en-Laye – a jeté les premières fondations solides de la chronologie du Second âge du Fer européen (Kaeser 2004a, 314-316 ; question développée plus bas, ce volume, p. 80-81).

### La collection dans les vitrines du MAN

À l'ouverture du musée des Antiquités nationales, en 1867, les collections de La Tène sont présentées pour la première fois dans la « *Salle gauloise* » du second étage, où elles accompagnent le riche mobilier gaulois qui vient d'être révélé par les fouilles des nécropoles celtiques de Champagne : les armes magnifiquement conservées de la « *station lacustre de La Tène* » trônent à l'extrémité de la salle, à gauche de la cheminée monumentale<sup>41</sup>. À ce moment, la majestueuse « *Salle de la conquête* », destinée à présenter le résultat des fouilles de Napoléon III sur le site du siège d'Alésia, n'est pas encore achevée. Lorsqu'elle ouvre enfin au public le 15 août 1868, la « *Salle d'Alésia* » présente naturellement les armes gauloises de La Tène, aux

côtés de celles exhumées à Alise-Sainte-Reine (Reinach 1891, 111-112 ; 1917, 120-121 ; 1921, 120-121; Brière et Olivier 2012, 25-27). Cet arrangement – qui contribuait à maintenir le souvenir lointain de la rencontre d'Alise et de La Tène – sera maintenu jusqu'aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale.

Dans la rénovation de la présentation des collections des années 1960-1980, l'exposition des collections de La Tène perd dorénavant sa spécificité. Les armes collectées par Hans Kopp figurent parmi le mobilier de la période dite de La Tène moyenne, désormais exposé Salle VII, à l'entresol du musée (Collectif 1989, 125). Elles ont été retirées du parcours des collections permanentes dans la rénovation des Salles gauloises de 2012, pour rejoindre les collections d'Archéologie comparée, auxquelles elles appartiennent. Si elles ne sont plus, depuis longtemps, une des révélations de l'archéologie des « Antiquités nationales », les collections de La Tène n'en constituent pas moins un élément essentiel des archives matérielles de l'histoire de la recherche de la Protohistoire européenne.

41 Elles sont exposées Vitrine 43. Comme le souligne alors Gabriel de Mortillet « *ces objets sont si bien conservés qu'on peut tirer les épées de leur fourreau de fer et que leurs lames encore pointues et tranchantes semblent sortir des mains de l'ouvrier* » (Mortillet 1869, 184).